

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX – André TREMEAUD – Serge BERTILLOT – Valérie PILLOUX - Valérie LACROIX – Vincent FENEON – Vincent AUPECLE — Paul SAGE - Jean-Marie JOBARD - Patrice MAILY - Hubert FENEON - Marie-Pascale ALLOIN – Laurent LACROUTE –

Absent : - Jean-Marc DURY –

Procurations : Anne-Marie LAVEDER à Patrice MAILY

Secrétaire de séance : Valérie PILLOUX

Date de convocation : 18 novembre 2011

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 octobre 2011, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Fond de concours à la Communauté de Communes du Canton de Charolles :

Le Conseil Municipal adopte le principe d'attribution d'un fonds de concours à La Communauté de Communes du Canton de Charolles pour la prise en charge des frais d'entretien des locaux de la micro crèche comme il en avait été décidé lors du transfert de la compétence de la petite enfance en janvier 2010. Le montant remboursé à la CCCC est de 2 910.13 euros (227 heures de ménage).

14 voix pour

2/ Décision modificative : transfert de 183 euros de compte à compte pour le paiement de la cotisation assistance technique assainissement 2011

14 voix pour

3/ Convention avec la sous-préfecture pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention pour la télétransmission des actes dans un souci d'économie de papier, de frais d'envoi et d'accélération des échanges

14 voix pour

4/ Convention avec la Brigade Verte : Le Conseil Municipal donne son accord pour que le Maire signe une convention entre la commune et l'agence du Patrimoine pour la remise en état du Chemin des Loups pour un montant de 900 euros.

14 voix pour

Divers :

1/ CAUE : Le Maire présente un état des lieux fait par une conseillère du CAUE concernant l'aménagement du Bourg (bâtiments, voies publiques, accotements...). Une réflexion sera menée.

2/ PDIPR : Le Maire évoque le projet du PDIPR pour les chemins de randonnées intercommunaux (Changy, Prizy, Lugny les Charolles, Saint Julien de Civry). La commission se réunira le vendredi 9 décembre à 20h30.

3/ OPAC : Le Maire donne lecture de la réponse négative de l'OPAC concernant la demande par la commune de la construction de 2 pavillons dans le bourg. Le Conseil Municipal trouve que les arguments avancés par l'OPAC sont discutables et demande au Maire de faire état de cette position dans la réponse écrite qu'il fera à la direction de l'OPAC (avec copie au Conseil Général).

4/ Chaudière cantine/école : signature d'un contrat pour l'entretien annuelle avec la société GAMMA THERM pour 210 euros/an.

5/ Livraison GAZ chez particulier : la société Logigaz Nord sollicite une autorisation de passage pour les livraisons aux particuliers sur des routes limitées en tonnage. L'autorisation est donnée pour un an.

6/ Eclairage nocturne du bourg : L'éclairage du vendredi soir et samedi soir sera prolongé jusqu'à 1 heure du matin au lieu de 23h30.

7/ Vitesse des véhicules : La vitesse a été contrôlée à l'entrée ouest du bourg, route de Saint Christophe en Brionnais, courant septembre 2011. La vitesse moyenne relevée est de 50 km/h. La DRI considère cette vitesse acceptable et indique que la limitation à 30 km/h affichée sur le panneau n'est pas vraiment justifiée.

8/ Dégradation : Le Conseil Municipal fait la remarque à nouveau de l'état de dégradation d'une façade dans le bourg avec les dangers que représente cette situation.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :

Vendredi 16 décembre 2011 à 20h30 à la salle de la mairie